

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 12 mars 2019 à 20h sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

**Présents** : Messieurs JULIEN, CHERION, GUEULLET, RONCERET, DENIS, mesdames DORIAT, EDELIN, FAVIER

**Excusés** : Mesdames PARIS, BOYER, AGUINET (pouvoir Mme DORIAT), DUPOUX, CHAPUT (pouvoir M RONCERET) Messieurs JUAN, VOLAT.

**Secrétaire de séance** : Madame EDELIN

Le PV précédent est adopté à l'unanimité

## **1) Choix des entreprises concernant le projet de Réhabilitation de l'ancien Presbytère en maison de santé.**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la réalisation d'un appel d'offres aux entreprises sur le site marché public Allier du 11 Février au 4 mars 2019 et les vérifications financières et techniques réalisées par la société Stéphane PICHON maître d'œuvre du projet.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- Lot 1 Gros-Oeuvre : d'attribuer le lot à l'entreprise SABCF pour un coût de 69 953.90 € HT
- Lot 5 Menuiserie-Bois : d'attribuer ce lot à l'entreprise DUTOUR pour un coût de 76 875.51 € HT
- Lot 9 CVS : d'attribuer ce lot à l'entreprise A2L pour un coût de 63 000 € HT
- Lot 10 Electricité : de corriger le montant attribué à ce lot suite à une erreur de retranscription à 36 117.31 € HT contre 36 000 € HT sur la délibération 12/2018/01
- Lot 11 Revêtement de façade : d'attribuer ce lot à l'entreprise ENDUIT PRO pour un coût de 39 721.18 € HT
- Lot 12 Terrassement : d'attribuer ce lot à l'entreprise REMMEAU pour un coût de 33 600 € HT

La totalité des marchés est pourvue pour un montant total de près de 512 000 € HT de montant de base (hors prestation supplémentaire de travaux) de travaux. Ils devraient débiter dans le courant du mois d'avril pour une durée de 9 mois.

## **2) Multiservices (ex-épicerie)**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la réalisation d'un appel d'offres aux entreprises sur le site marché public Allier du 11 Février au 1er mars 2019 et les vérifications financières et techniques réalisées par la société Lerner Ménis et Noailhat (LMN) maître d'œuvre du projet.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- Lot 1 Maçonnerie : d'attribuer le lot à l'entreprise BERTRAND pour un coût de 40 970.04 € HT
- Lot 2 Charpente-Bois : d'attribuer ce lot à l'entreprise LABEYRIE pour un coût de 3 563.59 € HT
- Lot 3 Couverture-Zinguerie : d'attribuer ce lot à l'entreprise BERTRAND pour un coût de 2 133.54 € HT
- Lot 4 Menuiserie-Bois : d'attribuer ce lot à l'entreprise CHAPELET pour un coût de 13 377.21 € HT
- Lot 5 Plâtrerie-Isolation : d'attribuer ce lot à l'entreprise FRIAUD pour un coût de 40 377.36 € HT
- Lot 6 Carrelage Faïence : d'attribuer ce lot à l'entreprise CARREAUX 3000 pour un coût de 10 168.33 € HT
- Lot 7 Plomberie Sanitaire Climatisation : d'attribuer ce lot à l'entreprise RDB ENERGIES pour un coût de 17 500 € HT
- Lot 8 Electricité Chauffage : d'attribuer ce lot à l'entreprise DESMERCIERES pour un coût de 15 013.47 € HT
- Lot 9 Chambres froides : d'attribuer ce lot à l'entreprise GC2M pour un coût de 13 225 € HT
- La totalité des marchés est pourvue pour un montant total de près de 156 500 € HT de montant de base (hors prestation supplémentaire de travaux) de travaux. Ces derniers devraient débuter début avril pour une durée de 3 mois.

### **3) Plateau sportif**

Un ensemble de travaux d'une valeur de 102 000 € HT ont été validé sur le plateau sportif comprenant la réfection de la pelouse du stade, l'aménagement du terrain de pétanque, la réalisation d'un socle pour la pause d'un city stade (à la charge de la communauté de Communes), la pause d'agréés sportif, l'éclairage du petit stade.

La commission travaux se réunira prochainement afin d'établir un calendrier, les lieux d'implantations et les options retenues pour le support du city stade.

La réalisation d'un éclairage LED n'a pas été retenue pour cause budgétaire. Ces travaux doivent bénéficier de 65% de subventions (35 % Etat, 30 % Département).

### **4) Communauté de Communes du bocage Bourbonnais**

- Le projet de territoire zéro chômeur de longue durée a été présenté par Sylvie EDELIN et complété par Daniel GUEULLET, conseillers communautaires. C'est un projet participatif animé par Mme Catalina DUQUE-GOMEZ qui concerne aussi bien les demandeurs d'emplois, les élus, les entreprises, les associations. L'Etat est prêt à financer des postes en CDI pour des Chômeurs de longue durée (au moins 1 an) par le biais d'entreprise à but d'emploi (EBE). La communauté de communes se porte candidate, elle compte environ 800 chômeurs sur près de 14 000 habitants qui entreraient dans cette catégorie. Les activités pouvant être effectuées par les EBE ne

doivent pas être concurrentielles, elles sont actuellement recensées. Une réflexion est lancée autour du plan d'eau de Vieure.

- Le festival « Jazz dans le Bocage » se déroulera du 24 mai au 1<sup>er</sup> juin.
- La délibération validant le rapport de la commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est prise à l'unanimité.

## **Divers**

- l'adhésion à l'EPF SMAF (Etablissement Public foncier) n'a pas pu être validée par la préfecture de région. Celle-ci ne peut se faire qu'au niveau de la communauté de communes.
- Le recensement du 17 janvier au 16 février 2019 s'est déroulé dans de bonnes conditions et laisse entrevoir une tendance à la hausse de notre population.
- Les travaux de voirie et d'éclairage sont achevés au lotissement du Clos des Vignes, il ne reste plus que la partie paysagère à traiter.
- Les travaux de reprise de 68 concessions lancés en 2013 au cimetière sont terminés, un ossuaire a été réalisé dans le même temps.
- Un emploi saisonnier sera à pourvoir au sein des services techniques cet été.